



Madame, Monsieur, Chers Amis,

L'Automobile Club d'Aix en Provence a le plaisir de vous présenter le programme de la 1^{ère} édition de la manifestation :

ESCAPADE EN CAMARGUE

Le réveil des gardians

Celle-ci est ouverte à tous, voitures anciennes, modernes, sport & prestige et se déroulera le **Dimanche 25 juin 2023**.

Pour cette nouvelle édition, nous partirons de St Cannat où Pierre-André nous accueille à l'Authentic'Garage, spécialiste des anglaises et des autos de collection.

Après un café d'accueil et le traditionnel briefing, la 1^{ère} voiture s'élancera à 9h00 en direction de la Camargue, afin de découvrir toutes les richesses de ce milieu naturel exceptionnel.

Embarquement sur le Bac de Barcarin, pour une arrivée aux Saintes Maries de la Mer, et plus précisément au Domaine de Méjanès en Camargue.

Un programme des plus réjouissant, typique de la tradition camarguaise vous est proposé.

Cette manifestation est limitée à 20 voitures.

Nous espérons vous retrouver nombreux pour cette journée unique, riche en dépaysement, pour la découverte ou redécouverte de notre patrimoine.

Le Comité d'Organisation

PROGRAMME

Dimanche 25 juin 2023

8 h 30 Accueil des participants à SAINT-CANNAT- Authentic'garage
Café d'accueil, Remise des documents, Briefing

9 h 00 Départ de la 1^{ère} étape : ST CANNAT – Bac de Barcarin

10 h 15 Arrivée de la 1^{ère} étape
Embarquement sur le bac et Traversée

10 h 45 Départ de la 2^{ème} étape : Bac de Barcarin – Stes Maries de la mer
Domaine de Méjanès en Camargue (Domaine Paul RICARD)

11 h 30 Arrivée de la 2^{ème} étape
Présentation de costumes arlésiens et des produits locaux (découverte du riz & charcuterie de taureau)

12 h 00 Déjeuner typique au Domaine de Méjanès

14 h 00 Balade en petit train

14 h 30 Démonstration de tri de bétail par les gardians

16 h 00 Spectacle taurin : démonstration de course camarguaise et maniabilité cheval

17 h 30 Fin de la manifestation

Kilométrage total parcouru : 120 km
Les horaires sont donnés à titre indicatif





REGLEMENT

Véhicules admis :

Sont admises toutes les voitures anciennes, modernes, sport & prestige.

Engagements :

Toute personne désirant participer à la 1^{ère} édition de « **l'ESCAPE EN CAMARGUE : Le réveil des gardians** » doit faire parvenir son inscription à l'Automobile Club d'Aix-en-Provence - 7 Bd Jean Jaurès - 13100 Aix-en-Provence avant le **11 juin 2023**.

Cette demande devra être obligatoirement accompagnée d'une photocopie de la carte grise et d'une attestation d'assurance (si pas déjà fournies).

- **Les droits d'engagement pour nos membres, sont fixés à 200 euros pour un équipage de 2 personnes** (voir détail sur le bulletin d'inscription ci-joint). Les inscriptions (limitées à 20 équipages) seront prises en compte par ordre de réception, celles parvenues après la date limite seront placées sur liste d'attente.

Ces droits d'engagement couvrent la prise en charge de l'équipage pour la durée de l'épreuve (collation, apéritif, repas, visites, plaque et documents).

L'adhésion à l'ACA est obligatoire pour le conducteur (dans le cadre de la loi de finance du 15 septembre 1998 pour les associations).

Réclamation / Obligation des participants :

Cette manifestation se déroule sous le signe de l'amitié, de la promenade et de la convivialité, aucune réclamation ne sera admise. Chaque participant s'engage à adhérer au présent règlement et à accepter les décisions des organisateurs.

Toutes les demandes non accompagnées des droits d'engagement seront refusées. Les participants devront se conformer aux prescriptions du code de la route, aux arrêtés municipaux des villes et localités traversées, ainsi qu'au respect du présent règlement.

Annulation/Remboursement :

L'Organisation se réserve le droit de modifier le programme initialement prévu afin de s'adapter aux nouvelles directives sanitaires éventuelles. Aucun remboursement ne sera possible à J-7 de l'événement.



ALCOOLEMIE

Chaque personne de l'équipage est responsable de ses actes en matière d'alcoolémie après chaque petit-déjeuner, collation, apéritif ou repas. Si l'équipage doit reprendre le volant du véhicule, il devra s'assurer qu'il est apte à reprendre la route avec toutes ses facultés dans le respect du Code de la Route. De ce fait, l'organisation décline toutes responsabilités dans le cas d'un contrôle ou d'un accident.

Pour être admis au départ, les participants devront pouvoir présenter les documents légaux obligatoires (certificat d'immatriculation, contrôle technique, permis de conduire, attestation d'assurance...)

Suite aux nouvelles dispositions prévues par la préfecture, l'organisation contrôlera la validité de votre permis de conduire ainsi que l'assurance valide de votre véhicule avant le départ.

L'épreuve se déroulant dans des sites protégés, les concurrents sont tenus de respecter l'environnement, et de veiller aux nuisances qu'ils pourraient produire.

PLAQUE ET NUMEROS

Le Comité d'Organisation fournira à chaque concurrent une plaque de rallye souvenir et un autocollant portant l'inscription :

« ESCAPE EN CAMARGUE : LE REVEIL DES GARDIANS. »

ASSURANCE

Cette concentration étant une simple promenade, n'ayant rien de commun avec une épreuve sportive, l'organisation, prend à sa charge une police d'assurance « responsabilité civile organisateur » et décline de ce fait toute responsabilité concernant les accidents de la circulation susceptibles de survenir aux participants. Chaque véhicule doit être couvert par sa propre police, incluant obligatoirement la clause : Responsabilité Civile Personnes Transportées et vol.

ASSISTANCE

Comme pour toutes les concentrations à la journée, le comité d'organisation ne prévoit pas d'assistance particulière. Il appartient donc à chaque participant d'assurer son assistance individuelle pendant tout le déroulement de la manifestation. L'A.C.A. met à votre disposition un contrat spécial rapatriement avec **ARC EUROPE Assistance**, n'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements.